

La Deutsche Bahn se retire du projet de train israélien !

Réponse du 14 mars 2011 du secrétaire d'État parlementaire au Ministère fédéral des Transports, de la Construction et des Affaires urbaines, Enak Ferlemann, député, à Inge Höger, député du parti Die Linke (La Gauche) au Bundestag allemand:

Cher Collègue,

Merci beaucoup pour votre lettre, en date du 03.12.2010, dans laquelle vous faites référence à ma réponse à votre question écrite concernant la participation de la Deutsche Bahn (DB – Chemins de fer allemands) International GmbH en Israël et vous demandez des informations sur la façon dont le gouvernement allemand a l'intention de corriger le comportement de la DBI.

Je peux vous informer que sur cette question, M. Ramsauer, ministre et député, est en contact avec le Dr Grube, président du conseil de DB. L'ambassade d'Allemagne à Tel-Aviv a eu des entretiens sur cette question avec la DB International GmbH.

Le gouvernement allemand a souligné que, pour la politique étrangère allemande, le projet israélien de chemin de fer traversant les territoires occupés est problématique et potentiellement une violation du droit international, touchant à la question du statut. La position du gouvernement allemand et de l'UE, fait une différence entre le territoire de la nation israélienne, d'une part, et les territoires occupés depuis 1967, d'autre part.

Le ministre fédéral a communiqué la position du gouvernement allemand par écrit au Président du Conseil de la DB, le Dr Grube.

Dans l'intervalle, la gestion de la DB International a également confirmé par écrit que, en ce qui concerne ce projet

politiquement très sensible, DB International serait engagé dans aucune autre activité, comme une filiale de la Deutsche Bahn AG.

En outre, DB International a profité de l'occasion pour renforcer la discrétion de ses employés basés à l'étranger techniques engagés, comme une question de principe fondamental, uniquement dans des projets politiquement irréprochable.

J'espère que cette information sera à votre service.

Cordialement,

Enak Ferlemann, député et secrétaire d'État parlementaire au Ministère fédéral des Transports, de la Construction et des Affaires urbaines